

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Intitulé du diplôme **Licence 1 - DROIT**

Composante(s) concernées **UFR DEA**

Nombre de redoublements autorisés pour l'année visée : **à discrétion du jury**

N° Semestre	Code	Nature Élément	Nom complet	Crédits	Coef.	Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Session 1			Session 2 si CT / 2nde chance si CC			Paramétrage APOGEE							
								Nombre d'épreuves	Durée des épreuves	coeff de chaque épreuve	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	coeff de chaque épreuve	Barème	Conservation oui/non	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report
<b>1</b>	<b>1J507M01</b>		<b>SEMESTRE 1</b>	<b>30</b>																	
	1J07M01	UE	UE 101 Fondamentale Introduction au droit	9	9	CT	écrit + QCM	1	3h	QCM = 1/3 ; écrit = 2/3	écrit + QCM	1	3h	QCM = 1/3 ; écrit = 2/3	note/20					oui	
	1J07M01	EC	Introduction au Droit public			CT									note/20						
	1J07M02	EC	Institutions administratives			CT									note/20						
	1J07M03	EC	Introduction au Droit privé			CT									note/20						
	1J07M04	EC	Institutions judiciaires			CT									note/20						
	1J07M02	UE	UE 102 Fondamentale Droit public	6	6						écrit	1	3h		note/20					oui	
			Droit constitutionnel (Théorie générale de l'Etat)		2	CT	écrit	1	3h						note/20						
	1J07M05	EC	TD Droit constitutionnel		1	CC	au moins une épreuve écrite		De 30 min à 1h30						note/20					non	
	1J07M03	UE	UE 103 Fondamentale Droit privé	6	6						écrit	1	3h		note/20					oui	
			Droit des personnes		2	CT	écrit	1	3h						note/20						
	1J07M06	EC	TD Droit des personnes		1	CC	au moins une épreuve écrite		De 30 min à 1h30						note/20					non	
	1J07M04	UE	UE 104 Personnalisation	6	6						écrit ou QCM	1	1h		note/20					oui	
	1J07M07	EC	Histoire du droit		1	CT	écrit	1	1h						note/20					Oui	6
	1J07M08	EC	Economie		1	CT	QCM	1	1h						note/20					Oui	6
	1J07M09	EC	Méthodologie																		
	1J07M10	EC	Accueil des néo-entrants (optionnel)																		
	1J07M05	UE	UE 105 Internationalisation/transverse	3	3															oui	
	1J07M01	CHOI	Langue sem 1																		
	1J07M11	EC	Anglais sem 1		1	CC	écrit	1 + note de participation	1h30		écrit	1	1h30		note/20	Oui	1 an	10		Oui	10
	1J07M12	EC	Allemand sem 1		1	CC	écrit	1 + note de participation	1h30		écrit	1	1h30		note/20	Oui	1 an	10		Oui	10
	1J07M13	EC	NUMOC		1	CC	salle info	1 (partie production document numérique 45 min + partie quiz 45 min)	1h30		salle info	1	45 min		note/20	Oui	1 an	10		Oui	10
	1J07M14	EC	Recherche documentaire (initiation)																	Oui	10
	1JP07M01	PRJ	Ecri+		1		Plateforme Ecri+	1	6h							Oui	1 an	10		Oui	10
<b>2</b>	<b>2J507M01</b>		<b>SEMESTRE 2</b>	<b>30</b>																	
	2J07M01	UE	UE 201 Fondamentale Droit privé	6	6						écrit	1	3h		note/20					oui	
	2J07M01	EC	Droit de la famille		2	CC	écrit	1	3h						note/20						
			TD droit de la famille		1	CT	au moins une épreuve écrite		De 30 min à 1h30						note/20						
	2J07M02	UE	UE 202 Fondamentale Droit public	6	6						écrit	1	3h		note/20					oui	
	2J07M02	EC	Droit constitutionnel 2 (Vème République)		2	CC	écrit	1	3h						note/20						
			TD droit constitutionnel		1	CT	au moins une épreuve écrite		De 30 min à 1h30						note/20						
	2J07M03	UE	UE 203 UE de Personnalisation	9	9						QCM	1	1h		note/20					oui	
	2J07M03	EC	Introduction à la science politique		1	CT	QCM	1	1h						note/20	Oui	1 an	10		Oui	6
	2J07M04	EC	Institutions internationales		1	CT	QCM	1	1h						note/20	Oui	1 an	10		Oui	6
	2J07M05	EC	Tutorat (optionnel)																		
	2J07M06	EC	Enseignants référents (optionnel)																		
	2J07M04	UE	UE 204 UE d'ouverture	6	6															oui	
	2J07M07	EC	Histoire des institutions		1	CT	écrit	1	1h		écrit	1	1h		note/20	Oui	1 an	10		Oui	6
	2J07M08	EC	PPP																		
	2J07M09	EC	NUMOC		1	CC	salle info	1 (partie production document numérique 45 min + partie quiz 45 min)	1h30		salle info	1	45 min		note/20	Oui	1 an	10		Oui	0
	2J07M05	UE	UE 205 Internationalisation	3	3															oui	
	2J07M01	CHOI	Langue sem 2																		
	2J07M10	EC	Anglais sem 2		1	CC	écrit	1+note de participation	1h30		écrit	1	1h30		note/20	Oui	1 an	10		Oui	0
	2J07M11	EC	Allemand sem 2		1	CC	écrit	1+note de participation	1h30		écrit	1	1h30		note/20	Oui	1 an	10		Oui	0
	2J07M12	EC	Terminologie juridique anglaise ou allemande																		
	1JLZAU8B	MODU	Se Saisir des Enjeux Sociétaux & Environnementaux 1				A VOIR UL														
	1JEZAU01	EC	Intro aux enjeux énergétiques et climatiques				A VOIR UL														
	1JEZAU02	EC	Introduction aux enjeux de la biodiversité				A VOIR UL														
	1JEZAU03	EC	Intro aux enjeux de l'égalité, la diversité, et l'inclusion				A VOIR UL														

Remédiation français Ecri+ :  
 De 0 à 9% de bonnes réponses, l'étudiant obtient 0/20 - De 10 à 19% de bonnes réponses : 2/20 - De 20 à 29% de bonnes réponses, 4/20 - De 30 à 39% de bonnes réponses, 6/20 - De 40 à 49% de bonnes réponses, 8/20 - De 50 à 59% de bonnes réponses, 10/20  
 De 60 à 69% de bonnes réponses, 12/20 - De 70 à 79% de bonnes réponses, 14/20 - De 80 à 89% de bonnes réponses, 16/20 - De 90 à 99% de bonnes réponses, 18/20 - 100%, 20/20  
 Le détail de la notation et la modalité de l'épreuve Ecri+ sont figurés dans les modalités d'inscription.

La durée, la nature et la modalité de l'épreuve Ecrit+ sont fixées par le gestionnaire du site.

**Pour BCC en L1 :**

Bloc de compétences caractéristiques = UE 201 + UE 202 + UE 203 (ce bloc doit être validé pour permettre la validation du semestre et de l'année universitaire).

**Pour UE personnalisation :** En session 2, l'étudiant compose sur une des deux matières selon tirage au sort. Si l'étudiant décide de passer la session 2, la note de la session 1 est supprimée, quand bien même l'étudiant tirerait au sort l'autre matière.

Le redoublement n'est pas de droit, mais fait l'objet d'une délibération individuelle du jury.

La licence doit être obtenue en 5 ans maximum.

Les UE fondamentales forment un bloc de compétences caractéristiques. Pour valider l'année, il faut obtenir la moyenne générale à l'année, mais il faut également que la moyenne des UE fondamentales soit égale ou supérieure à 10.

Pas de bloc de compétences caractéristiques au semestre 1 de la L1.

Les stages facultatifs en L2 et L3 peuvent donner lieu à un bonus allant jusqu'à 0,5 point sur la moyenne du semestre. L'obtention de ce bonus est subordonnée au suivi strict de la procédure et des délais, ainsi qu'au retour de la fiche d'évaluation par le maître de stage. Le bonus variera en fonction de cette évaluation, mais également de la durée du stage. Une stage d'une semaine (5 jours ouvrés) ne peut donner lieu à un bonus supérieur à 0,25.

Le bonus sera attribué au S4 ou au S6, même si le stage est fait au S3 ou au S5. Aucun bonus de stage ne peut être attribué en session 2.

L'initiation à la recherche au semestre 6 peut donner lieu à un bonus pouvant aller jusqu'à 0,5. Il est attribué en fonction de l'assiduité et du travail rendu.

Le B2E est proposé par une commission spéciale. Il peut aller jusqu'à 0,5. Son attribution est décidée souverainement par le jury. Le B2E est attribué sous réserve que l'étudiant ait obtenu la moyenne générale au semestre.

La session 2 est obligatoire dans les UE fondamentales.

Pour les mineures, la session 2 est obligatoire dans les UE non validées pour toutes les matières où la note est inférieure à 6. Si la note obtenue est comprise entre 6 et 10 alors elle peut être reportée en session 2. L'étudiant a 48h à compter des résultats de la session 1 pour indiquer à l'administration les notes - des matières des mineures dans lesquelles il a obtenu entre 6 et 10 - qu'il souhaite reporter en session 2. **A défaut de s'être manifesté, il est considéré comme inscrit dans toutes les matières non validées. Une absence entraînera alors la défaillance.**

Equivalences : Les étudiants redoublants auront le droit à l'établissement d'une équivalence. Les crédits sont accordés aux UE dont les matières sont similaires.

Les équivalences seront les suivantes :

L1	Ancienne maquette = nouvelle maquette	L2	Ancienne maquette = nouvelle maquette	L3	Ancienne maquette= nouvelle maquette
	UE 101 = UE 101		UE 201 = UE 201		UE 501 = UE 501
	UE 102 = UE 103		UE 202 = UE 202		UE 502 = UE 502
	UE 103 = UE 102		UE 203 = UE 203		UE 503 = UE 501 ou 502
	UE 104 = UE 104		UE 204 = UE 204		UE 504 = UE 504 + UE 506
	UE 105 = UE 105		UE 205 = UE 205		UE 505 = UE 506
			UE 301 = UE 301		UE 506 = UE 507
			UE 302 = UE 302		
			UE 303 = UE 303 + UE 305		
			UE 304 = UE 304 + UE 305 + UE 306		
			UE 305 = UE 306		
					UE 601 = UE 601
					UE 602 = UE 602
					UE 603 = UE 601 ou 602
					UE 604 = UE 604 + 606
					UE 605 = UE 605
					UE 606 = UE 607

En L2 et en L3, en raison d'un changement important du nombre d'ECTS par UE et pour des raisons de cohérence pédagogique, les équivalences seront attribuées non en fonction du nombre d'ECTS, mais en fonction de la correspondance des matières. Dans la mesure du possible le nombre d'ECTS acquis en 2023-2024 sera conservé.

En revanche, lorsque le nombre de crédits affectés aux matières validées en 2023-2024 et ayant une correspondance dans la nouvelle maquette a été réduit alors, l'étudiant risque de perdre des crédits ECTS. Conformément à l'arrêté Licence qui lui donne droit à la conservation des crédits, l'étudiant peut s'y opposer et demander à ce qu'on lui valide des UE comportant des matières qu'il n'a jamais passés ou validés pour atteindre le nombre de crédit manquant. Dans ce cas, il fait une demande à la commission pédagogique (responsable d'année + responsable de la licence) dans le mois suivant la réception de l'équivalence. La commission pédagogique statue souverainement, au regard de la situation particulière de l'étudiant et de son parcours, afin de lui attribuer les crédits manquants, le cas échéant.

Un étudiant peut renoncer à la validation d'une UE qu'il a obtenu par équivalence. Cette renonciation est définitive et doit avoir lieu dans les 15 jours de la date de réception de sa feuille d'équivalence.

Les crédits à l'UE ne sont attribués que si l'UE est validée avec une note supérieure ou égale à 10, il est de même pour les BCC.